N° 178 — 26e Année

SIX PAGES : CINQ CENTIMES

Mardi 9 Juin 1914

RÉDACTION :
ROUBAIX, rue Daubenton, 26.
TOURCOING, 5 bis, rue Nationale

PRIX DES ABONNEMENTS :
Nord et Départements limitrophes :
Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 16 fr.
*Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance*

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

SIÈGE ADMINISTRATIF :
Rue de Béthune, 27, à Lille
*(TÉLÉPHONE N° [illegible])*

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal, 27, rue de Béthune, à Lille et dans toutes les Agences de Publicité.

***TRIBUNE LIBRE***

## Cela ne sera pas

*M. Georges Clemenceau, poursuivant sa campagne à propos de la loi militaire, publie sous le titre « Cela ne sera pas », un nouvel article dans l'Homme Libre dont nous détachons pour nos lecteurs cet émouvant appel aux radicaux.*

Vie de société intérieure, vie de relations extérieures. Il est toujours, dans chacun de ces deux domaines, un état de choses fondamental qu'on ne peut laisser sous la menace d'un soudain bouleversement, car c'est la vie même de la nation qui se trouverait ainsi en péril, et cela nul peuple, quel qu'il soit, ne le saurait supporter.

Et qu'est-ce donc, pour les plus fermes esprits, que le danger d'une subversion intérieure, auprès d'imminentes menaces du dehors contre lesquelles, par la faute de ses chefs, la France aurait négligé de s'assurer ? Nous avons déjà connu ce désastre. Malheur au parti politique, en qui le sens du salut national serait à ce point oblitéré que, pour le facile plaisir de s'égarer à la recherche des constructions de l'avenir, il négligerait, d'un cœur vraiment trop léger, les nécessaires garanties du présent. Quoi qu'il eût fait dans le passé, il prononcerait ainsi l'irréparable condamnation sur lui-même, et la nation, assez gravement atteinte dans ses éléments profonds de vitalité pour le laisser faire, aurait vécu.

Voilà, mes amis radicaux, ce qui se cache sous cette confusion des arguments pour et contre le service de trois ans. Notre pays avait accepté la lourde charge, sans faiblir un seul moment. L'opposition révolutionnaire, qui ne peut même pas concourir au maintien de notre « *infâme République* bourgeoise » dans la mesure où le vote du budget lui donnerait simplement l'apparence d'une abominable complicité, repousse notre organisation militaire au même titre que notre organisation civile — toutes deux, assurément, non sans défectuosités. Et pour ne point déchoir à ses propres yeux, comme aux yeux des professionnels d'idéalisme étrangers à notre infime condition terrestre, un trop grand nombre de radicaux, dont les intentions ne peuvent pas être suspectées, se sont laissé séduire aux mirages de l'affreuse politique du moindre effort. Et beaucoup de gens, comme il était facile de prévoir, se sont rués à l'amorce empoisonnée qui leur promettait les délices d'une aimable torpeur. Et vous nous avez conduits, ce faisant, en belle humeur, à la crise peut-être la plus grave qu'à nous ayons connue depuis la Révolution française, puisque, avec Mac-Mahon et Bazaine, ce ne fut jamais que la force matérielle, non le cœur, qui se trouva subitement en déchéance.

A ces mots, j'entends déjà la protestation de votre patriotisme inflexible. Le cœur a conservé, chez vous, toutes les fortes qualités qui ont fait l'histoire de France. Je le sais bien. Je n'en ai jamais douté. Car si une simple hésitation était permise, il ne resterait plus qu'à mettre sur nos grandes annales la pierre du tombeau. Eh bien, puisque le cœur est toujours là, il faut qu'il se montre, au lieu de se laisser paralyser par de tristes considérations, inspirées par la crainte d'en faire trop pour la défense du pays, quand peut-être ce n'est pas assez d'en faire assez. Il faut mesurer de l'œil, sans crainte de vertige, l'abîme où nous courons, et par un rare effort de patriotique vaillance, trouver le courage de reprendre la droite grande route lorsque la course à travers champs offre tant de dangers.

Pour le parti républicain dont nous sommes, est-ce donc une alternative acceptable de rester ballotté entre la révolution et la réaction, sans même avoir le courage de choisir ? Est-il donc impossible de demeurer nous-mêmes autrement que par des contreparties d'abdication, tantôt à droite, tantôt à gauche, selon les chances du moment ? Il s'agit de la France, de sa vie dans la fierté de son indépendance ; il s'agit du noble héritage de vertus nationales reçu des anciens pour le transmettre aux neveux ; il s'agit d'un trésor de pensée et d'action qui n'est inférieur à aucun des plus grands dont se vante l'humanité ; il s'agit de tout ce que nous aimons, de tout ce qui nous élève, de tout ce pour quoi nous vivons, et vous délibérez... Hélas ! vous faites pis encore. Car vous aviez délibéré, et vous aviez dit que la France ne se démentirait pas. Et cela fait, quand tous les peuples, tressaillant au souvenir des grands gestes qui lui vinrent de vos pères, se reprennent à lever les yeux sur les fils de la Révolution française, vainqueurs d'un jour, en qui le ferment de la race bouillonne encore, vous vous renieriez vous-mêmes, aïeux et postérité tout à la fois, vous ne seriez pas même celui qui tombe dans la course du flambeau, vous seriez celui qui honteusement renonce par un lâche besoin de repos.

Jusqu'à ce que je l'aie vu, je crierai que cela ne sera pas.

*G. CLEMENCEAU.*

### Le voyage présidentiel à Rouen

Paris, 8 juin.

On annonce que si la crise ministérielle est heureusement dénouée à la fin de cette semaine, le Président de la République fera, dimanche prochain, à Rouen, la visite promise, dont les circonstances politiques l'ont empêché de s'acquitter hier.

QUESTION DU JOUR

## Le Département du Nord
### et le dégrèvement de la terre

Dans un de nos derniers articles, nous avons, sous le titre de Péréquation de l'Impôt foncier, montré comment l'impôt foncier des propriétés non bâties allait, à partir du 1er janvier 1915, être transformé, l'impôt de quotité étant ici substitué à l'ancien impôt de répartition ; nous avons indiqué que le taux de 4 % de cet impôt porterait sur les 4/5 de la valeur locative des terres, nous avons signalé enfin que le résultat global de cette substitution devait être un dégrèvement de 50 millions pour la culture nationale.

**APPRÉHENSIONS LÉGITIMES**

Dans notre travail nous avons signalé la différence considérable de la valeur vénale de notre terre de France en ses différentes régions. On a même, à ce point de vue particulier, divisé la France en onze régions, en se fondant sur la qualité et le degré de fertilité du sol, la nature et la valeur des cultures dominantes. Le département du Nord se trouve en tête de la première de ces régions, ce que l'on comprend facilement quand on remarque que la valeur vénale moyenne des terres labourables à l'hectare est, en France, de 1.388 francs, que celle des prés et prairies naturels, herbages et pâturages est de 1,878 francs, alors que dans notre département ces mêmes valeurs vénales sont respectivement de 4.332 francs et de 4.453 francs ; d'autre part, dans la onzième région, les valeurs locatives à l'hectare sont estimées à 29 francs pour les terres labourables, à 47 francs pour les prés ; nous donnons ces chiffres sans commentaires ! Les valeurs locatives des terres du département du Nord ont une plus-value considérable, car, dans la deuxième région, elles ne sont encore estimées qu'à 60 et à 90 fr., aussi en voyant d'une part la valeur locative très élevée de nos terres, de l'autre, le taux notablement réduit des valeurs locatives des terres des autres régions, avons-nous été amenés à nous demander si, malgré le dégrèvement global l'application nouvelle de l'impôt de quotité, n'allait pas, en dernière analyse, amener une augmentation de l'impôt foncier dans notre département ?

**SONDAGE SUGGESTIF**

La question posée est donc la suivante : Étant donnée la valeur locative élevée des terres du département du Nord, le dégrèvement annoncé ne pourra-t-il, en pratique, y provoquer une surcharge de l'impôt foncier? Elle *mérite d'être éclaircie*. Un de nos amis, économiste distingué, maire d'une des communes rurales de notre département, nous a écrit la lettre suivante : « Je lis votre article sur le dégrèvement *foncier*, croyez-vous que ce dégrèvement profite au Nord ? Dans ma commune, d'après mon évaluation, le prétendu dégrèvement se traduit par une augmentation d'au moins cinquante centimes à l'hectare. J'ai entendu dire que, pour l'ensemble du département du Nord, il y aurait augmentation, mais je n'ai pas eu de document me permettant de vérifier ce point ».

Il est évident que nous n'avons pas, nous non plus, les documents nécessaires pour solutionner la question, l'administration des Contributions, seule, les possède et elle est trop discrète pour nous les communiquer sur simple demande. Elle serait sans doute plus loquace si le Ministre des Finances l'y invitait. Un de nos représentants ne pourrait-il profiter de la rentrée du Parlement pour tâcher d'obtenir à ce sujet tous éclaircissements utiles ? Notre ami M. le sénateur Potié paraît tout désigné à cet effet. Il vient d'être nommé membre du Conseil Supérieur de l'Agriculture, nous lui présentons à ce sujet nos plus affectueuses félicitations. Son nouveau titre ne peut qu'augmenter son autorité ; son intervention permettrait peut-être de savoir si dégrèvement doit *signifier pour notre département augmentation* ! Si telle devait être le résultat ultime de la réforme, elle aboutirait à augmenter la quote-part énorme qui lui est attribuée dans la répartition des impôts, ce serait, il faut l'avouer, une singulière perspective.

*BERTAL.*

### Les Grèves de Marseille

Marseille, 8 juin.

Dans l'impossibilité où ils étaient de s'organiser pour faire un mouvement de grève générale, les ouvriers maçons avaient décidé de mettre successivement à l'index et par tirage au sort, chacune des maisons d'entreprises de la place de Marseille.

Pour répondre à cette mesure, le syndicat patronal a décidé de faire un lock-out général. En conséquence, dès ce matin, tous les chantiers ont été fermés.

Les ouvriers se réunissent cet après-midi à la Bourse du Travail.

D'autre part, les ouvriers métallurgistes ont repris ce matin le travail sans incident.

### Il en coûte cher en Allemagne de barbouiller une statue

Berlin, 8 juin.

Au cours de la « semaine rouge » organisée par le Social-Démocratie au commencement de mars, trois ouvriers et le patron d'un estaminet avaient barbouillé de peinture rouge, en quatorze endroits, le monument de l'empereur Frédéric III, à Charlottenburg.

Le tribunal correctionnel a condamné aujourd'hui trois des accusés à 18 mois de prison, le quatrième à un an de la même peine.

Dans les attendus, il est dit qu'il ne s'agit pas là d'une farce de gamins, mais d'une action mûrement réfléchie, conséquence de l'excitation continuelle de la Social-Démocratie.

AU MEXIQUE

## La Situation redevient grave

Washington, 8 juin.

La situation mexicaine devient de nouveau critique. La raison en est cette fois le chargement de munitions que le vapeur « Antilla » transporte de New-York à Tampico pour les constitutionnalistes, le général Huerta ayant proclamé le blocus de Tampico et ayant vraisemblablement donné l'ordre à ses trois canonnières d'arrêter l' « Antilla ».

Étant donné que les constitutionnalistes ont refusé de consentir un armistice au cours de la médiation, il semblerait que le général Huerta a raison d'agir comme il le fait ; mais les États-Unis, au moment de la prise de Tampico par les constitutionnalistes, ont déclaré que Tampico était un port ouvert et refusent de reconnaître le droit du général Huerta de le bloquer.

Le gouvernement de Washington a, croit-on, donné des instructions à l'amiral Badger pour qu'il veille à ce que l' « Antilla » ne soit pas inquiété. On sait tout au moins que l'amiral a reçu l'ordre, avant que la nouvelle de la décision du général Huerta ne fût arrivée ici, d'envoyer une flotille suffisante pour surveiller les canonnières mexicaines, dont deux se trouvaient à Puerto-Mexico et l'autre sur un point assez rapproché de la Vera-Cruz et au sud de ce port.

L' « Antilla » est attendu à Tampico mardi et les canonnières mexicaines semblent être parties dans la direction du Nord.

Bien qu'on montre un très grand scepticisme et qu'on croie que rien de définitif ne peut se produire dans la situation, l'affaire a suscité ici un grand intérêt. Elle éveille en même temps une certaine anxiété indignée. On craint que le général Huerta ne s'en tire encore à son honneur et ne mette M. Wilson dans son tort.

Une partie de la presse accuse le gouvernement de favoriser de manière excessive les constitutionnalistes et de pencher vers une rupture des négociations de médiation sous prétexte que les médiateurs sont enclins à trop accorder aux huertistes.

Le « New-York Times » discute longuement ce matin la théorie selon laquelle le président Wilson préférerait voir la médiation échouer et les constitutionnalistes couronner leur marche victorieuse sur Mexico par la création d'un gouvernement révolutionnaire.

On laisse ouvertement paraître cette [illegible] constitutionnaliste, le président [illegible] jusqu'à rompre son entente pacifique avec le général Huerta en laissant attaquer les canonnières de celui-ci. On estime qu'un tel acte, en mettant fin à la conférence de médiation, provoquerait peut-être une guerre avec le général Huerta et soulèverait certainement dans toute l'Amérique latine une indignation qui détruirait tout ce qu'on attendait de la médiation dans l'intérêt de la solidarité panaméricaine.

Pendant ce temps, la conférence de Niagara-Falls marque le pas en attendant l'approbation de son projet par le président Wilson et la réponse du général Carranza à la dernière note des médiateurs.

Le général Huerta, en ce qui le concerne, a formellement accepté ce plan, à condition, bien entendu, que sa mise à exécution sans désordre soit garantie.

### Le général Huerta notifié aux puissances le blocus de Tampico

Mexico, 8 juin.

Le ministère des affaires étrangères a porté à la connaissance des légations étrangères que Tampico est bloqué par ordre du général Huerta.

Les États-Unis ont également été informés du fait par voie diplomatique.

AU MAROC

## Le projet de port de Tanger

M. Doumergue, président du conseil, a reçu ce matin les membres de la commission technique internationale instituée en vue de l'étude du projet de port de Tanger.

M. Colson, conseiller d'État, inspecteur général des ponts et chaussées, président, lui a présenté les délégués étrangers : M. de Thierry, professeur à l'École Polytechnique de Berlin ; le capitaine Frederick, ancien attaché au Board of Trade, et M. Renduelos, sous-directeur du ministère des travaux publics à Madrid.

La commission a examiné, du 29 mai au 8 juin, le projet présenté par M. Porché, ingénieur en chef des travaux publics à Tanger, et par la Société Internationale pour le développement de Tanger, qui demanda la concession.

A la suite des observations échangées, la société envoie à Tanger une mission pour procéder à quelques vérifications reconnues nécessaires. La commission se réunira de nouveau le 21 juillet pour examiner ses propositions définitives.

### Une embuscade meurtrière

Rabat, 8 juin.

Un détachement de trente-cinq hommes des bataillons d'Afrique, qui escortait une équipe de télégraphistes, a été attaqué entre Tedders et Oulmès, dans la région située entre Meknès et Rabat, par un groupe de Zayan. Au cours de l'engagement qui s'en est suivi, nous avons eu six tués et sept blessés.

## Autour des fraudes Electorales de Lille

### Un magistrat ennuyé

M. le juge d'instruction Gobert est bien ennuyé. On admettra facilement qu'il le soit. Chargé par M. le procureur de la République de démêler une affaire difficile entre toutes, il se heurte chaque jour à d'infranchissables difficultés. Depuis plusieurs semaines, penché sur d'interminables listes électorales, il accomplit la tâche la plus ingrate et la plus terne, avec la certitude que s'il arrive à démasquer les fraudeurs, il se trouvera des gens pour s'approprier le bénéfice de sa victoire. Cette besogne de scribe doit lui être d'autant plus pénible que les hommes qui ont été pris en flagrant délit le 10 mai détiennent tous les fils de l'intrigue et qu'il leur suffirait de parler pour rendre inutiles de fastidieuses et irritantes recherches. Seulement ces hommes — les « frères » de Claedts et Galet, les « types » Kaen et Vilain, — que l'on a représentés comme des « simples », ne poussent pas la simplicité jusqu'à dénoncer leurs complices. Ils jouent à l'ignorance, dans l'espoir que le juge ne parviendra pas à découvrir les principaux coupables, c'est-à-dire le chef de la redoutable organisation de fraude qui exerçait en France ses ravages, les jours d'élections. Il est probable que le tribunal correctionnel se montrera sévère à l'endroit des individus qui compliquent ainsi la tâche du juge et essaient sournoisement de fausser les résultats de l'instruction après avoir faussé les résultats des élections. Et l'on comprendra que la présence, à quelques pas de son cabinet des prisonniers qui se retranchent derrière un silence insolent, sont de nature à irriter M. Gobert.

***

Le juge a répondu hier aux questions des journalistes d'une façon très évasive.

« — Je n'ai rien à vous dire.

— Peut-on vous demander pourquoi vous n'avez pas encore interrogé M. Binauld et M. Billaert ?

— Ces messieurs seront interrogés en temps opportun. Ne m'en demandez pas davantage.

— Vous avez interrogé la plupart des employés du bureau des élections. Comment se fait-il que vous ayez « réservé » M. Billaert et comment faut-il interpréter votre décision à son égard ?

— Pour l'instant je n'ai aucune question à poser à M. Billaert

— Qui interrogerez-vous cette semaine ?

— Je l'ignore ».

A ce moment, une personne qui assiste à l'entretien lance au magistrat un coup droit : « Vous paraissez indécis. Mais tout le monde ne l'est pas et certains journalistes se sont permis de vous tracer un programme, tout en vous décernant des éloges sous lesquels perçait une menace discrète... ».

Le coup a porté. M. Gobert se raidit et réplique non sans hauteur : « Je n'ai pas à obéir aux injonctions de la presse, quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. J'ai un devoir à remplir. Je le remplis. C'est tout ».

Cette fière réponse recevra l'approbation de tous ceux qui professent le respect de la magistrature. Les exigences sans cesse croissantes de l'information amènent en effet les journalistes à commettre des indiscrétions qui ne sont pas toujours du goût des magistrats. Mais il ne faut pas que le public puisse supposer que les juges se laissent influencer par nos révélations et les commentaires dont nous les faisons suivre. Si une pareille légende s'accréditait, l'autorité de la magistrature s'en trouverait singulièrement amoindrie. Ayons donc le courage de proclamer que les magistrats n'ont de comptes à rendre qu'à leur conscience et félicitons M. Gobert d'une attitude qui ne peut que le grandir dans l'estime des honnêtes gens. L'honorable magistrat nous rendra d'ailleurs cette justice que nous nous sommes bornés à enregistrer ses déclarations sans prétendre nous substituer à lui, l'aider de nos conseils ou peser sur ses décisions.

M. le procureur de la République lui a donné un éclatant témoignage d'estime en le chargeant de la conduite d'une enquête hérissée de difficultés. Faisons-lui confiance. Épargnons-lui les phrases insidieuses et les mots à double entente qui pourraient provoquer les sourires narquois et les réflexions désobligeantes du grand public.

*PAUL-T. PELLEAU.*

### La convention roumano-serbe

Belgrade, 8 juin.

Le protocole définitif de la convention conclue entre la Serbie et la Roumanie, relativement à la construction d'un nouveau pont projeté sur le Danube entre les deux pays, sera signé dans le courant de la semaine prochaine. Cette convention, on le sait, vient d'être ratifiée par les deux Parlements serbe et roumain.

## ECHOS

**Chauvinisme !**

On sait que de nombreuses Anglaises, surtout celles appartenant au meilleur monde, ont la manie de se faire tatouer. Cette mode se répand de plus en plus.

Beaucoup d'elles portent, gravée soigneusement sur la peau, l'image chère et indélébile de leur animal favori : chien, chat, perruche, perroquet, singe, fiancé, ou même époux, voire plus simplement un cœur transpercé d'une flèche symbolique.

Mais il n'y a pas que les ladies : les hommes se mettent de la partie. Ainsi, les journaux londoniens citaient le cas, ces jours derniers, d'un gentleman qui s'est fait adorner le crâne, le crâne nu, évidemment, d'un magnifique portrait d'Edouard VII.

L'exécution de ce travail curieux n'a coûté que deux cent cinquante francs, paraît-il, et les mêmes journaux nous assurent qu'il se sourait y avoir d'effigie plus ressemblante du feu roi. C'est de la perfection !

Quel bel et touchant exemple de loyalisme, n'est-il pas vrai ?...

LA CRISE MINISTÉRIELLE

# La journée de M. Ribot

## SUITE...

Si un certain nombre de citoyens ont pu qualifier de rêve délicieux le fait de s'être vu, au cours d'une nuit bien heureuse et d'un songe bien vivant, le principal locataire, pour sept ans, du palais de l'Elysée, il est probable qu'aujourd'hui le même rêve leur apparaîtrait comme un redoutable cauchemar. On peut envier un président de la République lorsqu'il décore, lorsqu'il parle, lorsqu'il voyage, lorsqu'il reçoit des souverains et surtout des souveraines. On ne peut envier un président de la République lorsque obligé par les circonstances de faire de l'harmonie avec des discordes et de l'ordre avec le chaos, il doit se mettre à la recherche d'un ministère qui semble avoir juré de ne se laisser jamais trouver.

L'intéressant feuilleton « *La Crise* » dont nous avons commencé la publication il y a une huitaine de jours pourrait être signé par Ponson du Terrail puisque ayant eu un commencement il s'obstine à n'avoir pas de fin. Il est vrai qu'à l'heure actuelle un personnage important, M. Ribot, vient de rentrer en scène. C'est un personnage sympathique. Il ne rêve ni de créer des difficultés à l'Elysée ni d'attiser les haines déplorables qui divisent les républicains. Chargé de constituer un cabinet à une heure où nous devons demander à la bourgeoisie d'être intelligente et généreuse et au peuple de savoir accorder les élans de l'idéalisme aux contingences de la réalité, M. Ribot se propose de rassembler des hommes de gauche pour accomplir avec eux une tâche précise qui consiste à réformer notre système fiscal et à mettre dans nos finances cet ordre *indispensable sans quoi* aucune réforme serait à jamais impossible. Il y a là un effort qui mérite d'être encouragé. Le sera-t-il ? Notre feuilleton « *La Crise* » est trop accidenté pour que nous nous risquions au danger des prophéties. Comme nos lecteurs, nous attendons que le mot « fin » ait remplacé le mot « suite » pour savoir si l'amour triomphera de la haine, si la République sera heureuse et si le roman « finira bien ».

*MARTIN-MAMY.*

### Un entretien avec le sénateur DU PAS-DE-CALAIS

Comme nous l'avons annoncé hier, M. Ribot a été chargé par le Président de la République de constituer le nouveau ministère. Il a poursuivi hier ses démarches et a procédé à diverses consultations.

Voici une série d'informations qui donneront assez exactement la physionomie de la journée.

Paris, 8 juin.

Nous avons pu nous entretenir avec M. Ribot, à midi et demie, au moment où il venait de rentrer à son domicile, rue de Tournon, après ses démarches de la matinée.

— « M. le Président de la République ayant bien voulu faire appel à mon concours pour la solution de la crise gouvernementale, j'ai estimé qu'en présence des difficultés de la situation actuelle, c'était là un devoir patriotique auquel je ne pouvais pas me dérober.

« J'ai donc accepté d'examiner s'il me serait possible de travailler à la formation d'un cabinet. C'est dans cet esprit que, dès ce matin, j'ai commencé mes démarches et que j'ai eu des entretiens sur la situation politique et parlementaire.

« J'ai déjà pu, dans la matinée, m'entretenir avec MM. Dubost et Deschanel, puis avec MM. Doumergue, Peytral, Léon Bourgeois et Clémenceau.

« Cet après-midi je verrai également MM. Viviani, Jean Dupuy, Briand, Delcassé, ainsi que M. Combes, président du groupe de la gauche démocratique du Sénat.

« C'est à de simples consultations que je me livre aujourd'hui. Il s'agit pour moi de me renseigner et d'examiner s'il me serait possible de former un cabinet, dont la constitution et le programme soient de nature à répondre aux difficultés de la situation. »

Nous demandons à M. Ribot quelle impression découle pour lui de ses démarches de la matinée.

— « Mais, vous le voyez, nous répond-il en souriant, l'impression n'est pas mauvaise, puisque je continue mes démarches. »

— Et quand pensez-vous, Monsieur le Président, être en mesure d'apporter votre réponse définitive au Président de la République ?

— « Je crois qu'après les entretiens que j'aurai cet après-midi, je serai fixé. Je pense donc qu'à la fin de la journée, vers 7 heures, je pourrai me rendre à l'Elysée pour faire savoir au Président de la République s'il m'est *possible d'accepter la mission de* former le nouveau cabinet. »

D'après les renseignements que nous avons pu avoir d'autre part, M. Ribot envisage la formation d'un ministère de large concentration à gauche, faisant appel aux bonnes volontés, mais sans préoccupation trop minutieuse du dosage des groupes parlementaires.

Ce cabinet aurait pour programme de travailler, tout d'abord, à l'assainissement de la situation financière, qui est déjà très grave et qui, si on ne prend pas des mesures rapides, deviendrait des plus dangereuses.

M. Ribot estime, d'autre part, quant à la question militaire, qu'elle ne se pose pas. La loi de 3 ans existe ; le nouveau gouvernement devra l'appliquer, loyalement et intégralement, dans son esprit et dans sa lettre.

### Visites et consultations

Paris, 8 juin.

M. Ribot a commencé ce matin les visites et les consultations qu'il a jugées nécessaires. Il veut, suivant ses propres expressions, faire un inventaire de la situation politique, afin de se rendre compte des nécessités qu'elle comporte et des moyens d'y faire face.

Dans la matinée, il a rendu visite successivement à MM. Antonin Dubost, président du Sénat ; Paul Deschanel, président de la Chambre ; Gaston Doumergue, président du conseil démissionnaire ; Clémenceau, Peytral et Léon Bourgeois.

Cet après-midi, il est allé conférer avec MM. Briand, Delcassé, Viviani et Emile Combes. Suivant toutes probabilités, il ira dans la soirée faire part au Président de la République du résultat de ses visites.

*(Voir la suite en DERNIÈRE HEURE.)*

### Ce que disent les Journaux

**LES JOURNAUX FRANÇAIS**

**Le Temps (Editorial) :**

« *M. Ribot doit pouvoir aisément réunir autour de soi tous les républicains, même les plus avancés, qui placent l'intérêt national au-dessus des considérations de groupe et de sous-groupe. Il ne permettra pas qu'il soit porté atteinte aux mesures de sécurité que la France a dû s'imposer pour résister aux agressions, pour assurer son existence. Il saura maintenir et développer la force militaire de notre pays. Il saura restaurer le crédit public, compromis par des politiciens sans scrupules. Il peut, il doit compter sur le concours fidèle de tous les bons citoyens dans cette œuvre de défense et de réparation nationales.* »

**Le Journal des Débats (Editorial) :**

« Ni M. Léon Bourgeois, ni M. Clemenceau, ni M. Delcassé, tous trois notables parmi les chefs du radicalisme, n'admettent la folle aventure de toucher à une loi voulue par les Chambres, et nécessaire à notre indépendance. M. Doumergue, appelé jadis pour appliquer le programme de Pau, s'est empressé de n'en rien faire. Et consulté hier encore par M. Poincaré sur la crise ministérielle, qui M. Doumergue a-t-il nommé ? Il n'a pas nommé un seul homme de la rue de Valois. Il n'a pas nommé un seul ministre hostile à la loi militaire ; il a nommé M. Viviani, M. Bourgeois et M. Ribot. »

**L'Homme Libre (*M. Clemenceau*) :**

« Capables d'union, les radicaux seraient bientôt les véritables conducteurs de la majorité. S'ils commettent la suprême folie de se diviser sur une question qui est non de politique, mais de technicité, ils nous entraîneront en des aventures dont je suis hors d'état de déterminer aujourd'hui la gravité. A suivre le parti socialiste unifié, au lieu de se cantonner dans leur politique propre, les plus hardis d'entre eux seront bientôt hors d'haleine. Pourquoi se refuser à voir dès aujourd'hui que si la politique révolutionnaire est conséquente avec elle-même lorsqu'elle cherche à introduire sa conception d'une société socialiste dans l'organisme militaire, les « vulgaires » républicains, dont nous nous honorons d'être, responsables des destinées de la patrie, doivent, avant tout, veiller à ce que, à aucun moment, la force de résistance française ne soit entamée. »

**Le Rappel (M. du Mesnil) :**

Il devient visible que ce n'est ni M. Viviani, ni même la loi de trois ans qu'il s'agit d'atteindre. Une formule acceptée par MM. Viviani, Malvy, Raynaud et Renoult pouvait satisfaire les plus purs Ponsot et autres Godiches. Mais il s'agit de créer le gâchis pour le gâchis, afin que la crise qui rôde autour du Palais-Bourbon finisse par prendre la route de Versailles.

L'intransigeance, les exigences, les menaces sous conditions de certains politiciens sont telles qu'elles finiront par dresser le parti contre la Patrie.

On verra bientôt où conduira cette politique insensée de surenchère démagogique.

Pour l'instant, elle suffit à décourager les quelques hommes qui pouvaient encore faire figure de gouvernants.

**Le Radical (Editorial) :**

Le suffrage universel a donné des indications trop nettes et trop récentes pour qu'elles [illegible] à la Chambre, avec un mandat précis, une majorité de démocrates [illegible] à violer leurs engagements [illegible] de concert avec la droite, la politique de réformes.

Jo 11664

R.F.